

PROJET

Mise aux normes d'accessibilité de 6 bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite



Montant de l'opération : 248 765 € HT

Subvention ETAT DSIL : 74 630 €



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*